RÈGLEMENTS

CONCOURS JEUNESSE DU MEILLEUR DESSERT AUX POMMES

jeudi 8 octobre 2026 à 18 h

Bibliothèque de Shannon | 40, rue Saint-Patrick | 418 844-3778, poste 1| bibliotheque@shannon.ca

- Le concours est ouvert aux **enfants résidents de Shannon âgés de 6 à 17 ans** au 8 octobre 2026.
- **Seulement 10 places sont disponibles**, après tout, il faut goûter à toutes les pâtisseries!
- Les inscriptions à la bibliothèque, en personne, par courriel ou par téléphone, sont ouvertes **jusqu'au mardi 6 octobre 2026 à 20 h**.
- Les enfants d'une même famille peuvent participer seuls ou ensemble sous le tablier d'un seul participant.
- Chaque participant, ou famille, doit apporter son **dessert aux pommes entièrement préparé** à la bibliothèque le **jeudi 8 octobre 2026 à 18 h**. Aucun réfrigérateur, four ou équipement de cuisson ne sera disponible sur place.
- Chaque participant doit fournir **son propre plat de présentation ou contenant**, qui lui sera retourné après le concours.
- Le dessert doit être une création d'**au moins 9 pouces**, dont **la pomme est l'ingrédient vedette**. Une fiche de recette indiquant les ingrédients doit être fournie au même moment.
- Les participants doivent rester sur place pendant les délibérations du jury, jusqu'à la remise des prix, à 19 h au plus tard.
- Les préparations prêtes à l'emploi ainsi que les desserts provenant du commerce sont interdits. L'utilisation d'une pâte à tarte commerciale est toutefois acceptée.
- Pour des raisons de sécurité (utilisation du four, d'ustensiles dangereux, etc.), l'aide ou la supervision d'un adulte est autorisée.
- Les desserts seront évalués selon **4 critères**, notés sur 10 points chacun :
    - **Goût et saveurs**
    - **Dressage et créativité**
    - **Recette et techniques**
    - **Histoire du jeune et de son dessert**
- Les participants discuteront avec le jury et présenteront leur démarche pendant la dégustation, entre 18 h et 19 h.
- Le jury tiendra compte de **l'âge et de la capacité des participants**, de leurs réponses aux questions et de la grille d'évaluation afin d'assurer une évaluation aussi juste et équitable que possible.
- **Prix :** certificat-cadeau de librairies.ca de 40 $ pour la première place, 30 $ pour la deuxième place et 20 $ pour la troisième place. En cas d'égalité, les participants seront départagés selon la meilleure note obtenue au critère « Goût et saveurs », puis dans l'ordre suivant : « Dressage et créativité », « Recette et techniques » et « Histoire du jeune et de son dessert ».
- Le jury sera composé de personnes désignées par la Ville de Shannon. Si un membre de la famille ou un proche d'un des juges participe, celui-ci s'abstiendra d'évaluer ce participant lors des délibérations.
- Les employés, représentants ou mandataires de la Ville de Shannon ou de ses fournisseurs et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.
- Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'intervention pour tenter de le régler.
- **Droit à l'image et diffusion :** En participant, les participants acceptent d'être photographiés avec leur création, ainsi que de voir leur nom, au complet, leurs photos et leur recette diffusés sur les réseaux officiels de la Ville de Shannon.